

Ecrit par le 2 février 2026

Sault : la Fête de la lavande de retour après 2 ans d'interruption



Le lundi 15 août prochain, la commune de Sault accueillera la 35ème édition de la Fête de la lavande. Après deux ans sans avoir pu fêter l'or bleu provençal à cause de la pandémie, l'événement tant attendu fait son grand retour.

Organisée tous les 15 août, sauf les deux derniers, par l'association Lavandes en Fête, la célébration aura lieu à l'hippodrome du Deffends à Sault mais aussi dans le village. L'accès à l'hippodrome s'effectue à pied ou grâce aux navettes gratuites partant du village.

Située au pied du Géant de Provence, la commune de Sault est l'un des centres névralgiques de la production de lavande. Le siège de l'Association des producteurs d'huile essentielle de lavande AOC de Haute Provence se trouve également au sein du village.

Le programme

Dès 9h30, le village prendra vie avec un défilé de tracteurs anciens tirant des chars décorés grâce aux '[Vieilles Soupapes Du Ventoux](#)'. Les visiteurs pourront également assister à une procession avec les [Tambourinaires du Comtat](#). Celle-ci sera suivie d'une messe de l'Assomption à 10h à l'église Notre Dame

Ecrit par le 2 février 2026

de la Tour.

À l'hippodrome du Deffends, les festivités débuteront à 10h avec le championnat de France de coupe de lavande à la fauille et un concours amateurs de coupe à la fauille dans l'enceinte de l'hippodrome qui possède un champ de lavande à l'intérieur de la piste. Les inscriptions à ces deux compétitions se feront le matin même sur place à 9h30. À 10h30, les visiteurs assisteront à des défilés des groupes folkloriques provençaux, des attelages, de vélos et de tracteurs anciens. À 11h30, le syndicat des apiculteurs et Manu Bonnet présenteront une animation avec une ruche vivante. La remise des prix des deux compétitions aura lieu à 12h.

Le midi, il sera possible de profiter d'un grand repas champêtre à l'ombre des chênes. Il est conseillé de réserver son repas à l'avance par téléphone au 04 90 64 01 21 ou directement à l'office de tourisme de Sault. Une vente de ticket se fera également sur place le jour même. Le repas est au prix de 22€. Il y aura également une buvette et restauration rapide sur place.

L'après-midi, il y aura simultanément une deuxième animation avec la ruche vivante à 14h et une démonstration de dressage de chevaux avec les Gardians & Arlésiennes de Roussillon. À 14h30, il y aura de nouveau des défilés des attelages et des groupes folkloriques. Le syndicat des apiculteurs et Manu Bonnet présenteront une troisième fois la ruche vivante à 16h45. Enfin, les festivités concluront avec un spectacle de musiques celtes jouées par le groupe [Le Condor](#) à 17h.

Toute la journée, les visiteurs pourront également découvrir les produits du terroir avec un marché des producteurs. Ils pourront aussi profiter d'une exposition de peintures, découvrir le 'coin des artisans' ainsi que la mini ferme pédagogique et ludique où les enfants pourront faire une promenade en poneys grâce aux écuries de Bacchus de Reilhanette. Une grande tombola dont le prix du ticket s'élève à 5€ sera organisée au profit des enfants de l'école élémentaire de Sault avec comme 1er prix le tableau original représenté sur l'affiche de la 35ème édition de la fête, réalisé par l'artiste Dragan Dragic et évalué à 3600€.

Ecrit par le 2 février 2026



V.A.

L'AMV versus L'Union Européenne une pétition pour sauver la lavande !

Ecrit par le 2 février 2026



L'association des maires de Vaucluse (AMV) contre une réglementation du 'Pacte vert' européen qui menace directement la production de lavande et lavandin. En cause ? Leurs molécules naturelles auxquelles l'Europe préfèrerait l'industrie chimique de synthèse.

L'AMV avec, à sa tête Jean-François Lovisolo, maire de La Tour d'Aigues et Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue ont voté une mention de soutien à la filière lavandicole et à l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. Objectif ? Contrer la décision de la Commission européenne du 'Pacte vert'.

Soutien à la filière

L'AMV soutient la Filière lavandicole et l'Union des professionnels des plantes à parfums, aromatiques et médicinales. En effet, si vous avez visité la région cet été, vous aurez probablement aperçu des panneaux 'Lavande en danger' devant les champs aux couleurs violettes. Et pour cause : l'huile essentielle de lavande et lavandin pourrait entrer dans la catégorie des produits chimiques et toxiques dixit la Commission européenne.

Contrer la décision

Alors pour contrer la décision, l'AMV a décidé de s'opposer avec détermination à ce diktat de la Commission Européenne en signant dans un premier temps la pétition contre la disparition des huiles essentielles et des produits naturels, sur change.org et invite chacun à faire de même [ici](#). 143 698 personnes ont déjà signé la pétition.

Ecrit par le 2 février 2026



Bruxelles veut supprimer des molécules présentes dans les huiles essentielles pour cause d'allergènes et de possible toxicité

Explications

«En signant cette pétition, exigeons ensemble de la Commission européenne une approche spécifique adaptée aux produits naturels et aux huiles essentielles, car si nous n'intervenons pas dès maintenant, ce sont des produits de consommation de tous les jours (comme le savon à la lavande), des exploitations agricoles et de nombreux savoir-faire authentiques qui pourraient venir à disparaître, soulignent les agriculteurs et distillateurs de la filière Plantes à Parfum, Aromatiques et Médicinales (PPAM). Ainsi, seule la prise en compte de la complexité des matières premières végétales permettra de garantir la sécurité du consommateur, de l'environnement et la poursuite de ces cultures telles que nous les connaissons aujourd'hui.»

La lavande considérée comme un produit toxique ?

«Star de l'aromathérapie depuis l'Antiquité -les Romains l'utilisaient déjà pour leurs ablutions-, elle est en effet dans le viseur de la Commission Européenne qui, au vu d'une nouvelle législation dénommée 'Le pacte vert', la rentreraient, d'ici 2025, dans la catégorie des chimiques et toxiques à cause des molécules qui la composent », rappelle Jean-François Lovisolo.

Ses molécules mises en cause

«Si cette nouvelle réglementation ne prévoit pas directement d'interdire la lavande, mais plutôt ses molécules, ce sera pour la filière lavandicole une véritable catastrophe. Des produits naturels vont se retrouver ainsi sur une liste noire et, même si légalement il n'y a pas d'interdiction à les utiliser, aucun fabricant de cosmétique, de parfumerie ou de produits alimentaires ne les mettra dans ses recettes. Ce qui ouvrira, de facto, la porte à l'utilisation des produits et parfums de synthèse... », précise Pierre Gonzalvès.

Ecrit par le 2 février 2026

Un impact certain sur l'emploi local

«Agriculteurs, négociants, entrepreneurs, la filière lavande réunit les forces vives du territoire provençal, continue Jean-François Lovisolo. En effet, outre les exploitations agricoles, plusieurs négociants, coopératives en huile essentielle ont aussi implanté leur entreprise dans les zones de production ou à proximité, favorisant ainsi l'emploi local.»



Le risque ? Que les huiles essentielles changent de classification entraînant des obligations réglementaires

Un coup d'arrêt sur l'or bleu

«Les projets de l'Union européenne porteraient un funeste coup au tissu économique local. En effet, il en découle toute une économie, et plus particulièrement pour le Pays de Sault, apicale, touristique et commerciale. Que serait notre département de Vaucluse sans ses emblématiques champs de Lavande, d'Or Bleu ?» s'étonne Pierre Gonzalvès. La Commission Européenne précise qu'il n'y aura pas de proposition législatives avant fin 2022 mais une possible entrée en vigueur avant 2025.

Repères

5 000 hectares de lavandes et 20 000 hectares de lavandin sont cultivés en France, une culture croissante qui a augmenté de 47% en 10 ans. Deux variétés de lavande existent : la lavande fine -avec un rendement de 15Kg à l'hectare- et la lavande aspic -aussi cultivée en Espagne-. Le terroir originel de la lavande est la Drôme, le Vaucluse et les Alpes-de-Haute-Provence. Le changement climatique permet d'en étendre la culture à l'Ardèche, le Quercy, la région parisienne et les Hauts-de-France. La culture de la lavande représente 26 000 emplois en Provence. La récolte est réalisée entre mi-juin et août. L'huile essentielle de lavande est employée dans les secteurs du luxe et du bien-être. Le 1^{er} producteur mondial est la Bulgarie. La Chine et l'Ukraine sont également producteurs.